|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  | Genève, le 21 avril 2020 |
| Réf.: | **Circulaire TSB 234**GCNT/BJ | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– aux Membres du Secteur UIT-T;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;– aux organisations régionales de l'UIT (APT, Groupe des États arabes, UAT, CEPT, CITEL, RCC);– au Secrétaire général de l'UIT;– au Directeur du Bureau des radiocommunications;– à la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;– aux Présidents des Commissions d'études de l'UIT‑T;– aux Présidents des Groupes régionaux des Commissions d'études de l'UIT-T;– au Président du Comité de normalisation pour le vocabulaire de l'UIT-T |
| Tél.: | +41 22 730 6311 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbtsag@itu.int  |
| Web: | [http://itu.int/go/tsag](https://www.itu.int/fr/ITU-T/tsag/2017-2020/Pages/default.aspx) |
| **Objet:** | **Réunion interrégionale de préparation en vue de l'AMNT-20,Genève, 18-19 septembre 2020** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion interrégionale de l'UIT-T aux fins de la préparation en vue de l'AMNT-20,qui aura lieu au siège de l'UIT, à Genève, les 18 et 19 septembre 2020.

Cette réunion interrégionale a pour but d'inviter les régions à présenter l'état d'avancement actuel de leurs travaux préparatoires en vue de l'AMNT-20.

Les régions sont invitées à organiser leurs présentations en deux parties:

1) programme de travail et structure des commissions d'études; et

2) méthodes de travail et autres questions pertinentes (par exemple les méthodes de travail électroniques).

Au titre de l'ordre du jour, une discussion pourra être menée au sujet de toute autre question liée à la préparation de l'AMNT-20.

Des renseignements complémentaires sur la réunion sont donnés dans l'**Annexe A**.

La 6ème réunion du GNCT aura lieu au siège de l'UIT, à Genève, du 21 au 25 septembre 2020 inclus. Des renseignements détaillés sur cette réunion sont fournis de manière séparée, dans la Lettre collective TSB 6.

La réunion s'ouvrira à 9 h 00 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution quotidienne des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 18/07/2020 | – Soumission des demandes de sous-titrage en temps réel et/ou d'interprétation en langue des signes – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée |
| 07/08/2020 | – Soumission des demandes de bourses (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page d'accueil du GCNT, voir l'Annexe A)– Soumission des demandes de service d'interprétation (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page d'accueil du GCNT, voir l'Annexe A) |
| 18/08/2020 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page d'accueil du GCNT, voir l'Annexe A)– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page d'accueil du GCNT, voir l'Annexe A) |
| 03/09/2020 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (au moyen du système direct de [publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-TSAG)) |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** et un projetde **calendrier** de la réunion, établis par M. Bruce Gracie, Président du GCNT, figurent respectivement dans les **Annexes B** et **C**.

Les contributions pour la réunion interrégionale comporteront le préfixe "IRM:" dans leur intitulé et seront mises à disposition à l'adresse: <https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200921/sum>.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | GCNT UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 3

ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat du GCNT en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil du GCNT.

**INTERPRÉTATION**: En raison de restrictions budgétaires, l'interprétation sera assurée si des États Membres en font la demande, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

**ACCESSIBILITÉ:** Des services de **participation à distance** et de **diffusion sur le web** du canal audio anglais seront assurés.

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de‑chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/ITU-T/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

INSCRIPTION PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLEGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil du GCNT **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr), dans le cadre du nouveau système d'inscription, le coordonnateur responsable doit approuver toutes les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions, les demandes de services d'interprétation et les demandes de bourse. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à suivre un programme de mentorat comprenant une séance d'accueil et d'information après leur arrivée, une visite guidée des locaux du siège de l'UIT et une présentation des travaux de l'UIT-T. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez écrire à l'adresse: ITU‑Tmembership@itu.int. Un guide rapide pour les nouveaux délégués est disponible [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/ITU-T-Newcomer-Guide.pdf).

**BOURSES**: Jusqu'à deux bourses partielles par pays pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des [pays remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Documents/Fellowships_BSG_EligibleCountries.pdf). Dans le cadre du nouveau système d'inscription, les formulaires de demande de bourse seront envoyés aux délégués ayant coché la case correspondante du formulaire d'inscription. **Les demandes de bourse doivent parvenir le 7 août 2020 au plus tard, et il est vivement recommandé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande au moins sept semaines avant la réunion**. Veuillez noter que les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, notamment la soumission de contributions écrites; répartition équitable entre les pays et les régions; enfin, parité hommes-femmes.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa.

Une fois que votre inscription a été approuvée par le coordonnateur responsable des inscriptions de votre administration, il convient en général de compter un délai de 15 jours avant que la lettre de demande de visa soit envoyée. Par conséquent, les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**.Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS ET TRANSPORTS PUBLICS

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: [https://www.itu.int/fr/delegates-corner](https://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx).

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Plusieurs hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

ANNEXE B
Projet d'ordre du jour de la réunion interrégionale de l'UIT-T

(Genève, 18-19 septembre 2020)

1) Ouverture de la réunion

2) Exposé de l'Inde sur le site de l'AMNT-20

3) Informations du TSB sur l'AMNT-20

4) Exposés succincts du Directeur du TSB et des Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T sur les points à retenir de la période d'études 2017-2020 (répétition en vue de l'AMNT-20)

5) Présentations des régions concernant l'état d'avancement actuel des travaux préparatoires liés au programme de travail et à la structure des commissions d'études:

a) APT

b) Groupe des États arabes

c) UAT

d) CEPT

e) CITEL

f) RCC

6) Dialogue interrégional et examen des propositions régionales concernant le programme de travail et la structure des commissions d'études

7) Présentations des régions concernant l'état d'avancement actuel des travaux préparatoires liés aux méthodes de travail et autres questions pertinentes (par exemple les méthodes de travail électroniques):

a) APT

b) Groupe des États arabes

c) UAT

d) CEPT

e) CITEL

f) RCC

8) Dialogue interrégional et examen des propositions régionales concernant les méthodes de travail et autres questions pertinentes (par exemple les méthodes de travail électroniques)

9) Autres questions:

a) APT

b) Groupe des États arabes

c) UAT

d) CEPT

e) CITEL

f) RCC

10) Dialogue interrégional et examen des propositions régionales concernant d'autres questions

11) Dates des prochaines réunions préparatoires en vue de l'AMNT-20

12) Conclusion

13) Divers

14) Clôture de la réunion

ANNEXE C
Projet de calendrier de la réunion interrégionale de l'UIT-T

(des réunions de groupes ad hoc supplémentaires pourront être organisées; la répartition des créneaux horaires est provisoire et pourra faire l'objet de modifications)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Séance | Vendredi18 septembre 2020 | Samedi19 septembre 2020 |
| 1; matin | **9 h 00-10 h 15**Réunion interrégionale | **09 h 30-10 h 45**Réunion interrégionale |
| *Pause-café* |  |  |
| 2; matin | **10 h 45-12 h 00**Réunion interrégionale | **11 h 15-12 h 30**Réunion interrégionale |
| *Déjeuner* |  |  |
| 3; après-midi | **14 h 30-15 h 45**Réunion interrégionale |  |
| *Pause-café* |  |  |
| 4; après-midi | **16 h 15-17 h 30**Réunion interrégionale |  |
| 5; après-midi |  |  |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_